

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

DECRET N° D/97 125 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CINQ (5) CONSEILLERS
ET D'UN ATTACHE DE CABINET**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination
du Premier Ministre ;

VU le Décret n° D/96099/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des Membres
du Gouvernement, modifié par le Décret D/97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 ;

VU le Décret D/96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attribution des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1ER : Sont nommés dans les fonctions de Conseillers, les Cadres dont les
noms suivent :

1. **CONSEILLER CHARGE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE**
Monsieur KADER SANGARE, précédemment Conseiller Chargé de Mission
au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation;
2. **CONSEILLER CHARGE DE LA DECENTRALISATION**
Monsieur MAMADOUBA TOUNKARA, précédemment Directeur National de la
Décentralisation.

3. **CONSEILLER CHARGE DES AFFAIRES JURIDIQUES**

Monsieur **AMADOU BAILO DIALLO**, précédemment Chef de Division à la Direction Nationale des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques.

4. **CONSEILLER CHARGE DES AFFAIRES POLITIQUES**

Monsieur **BONATA DIENG**, précédemment Chef de Cabinet au Ministère des Affaires Etrangères.

5. **CONSEILLER CHARGE DE MISSION**

Mr. **LAMINE DIALLO**, précédemment Gouverneur de la Région Administrative de KANKAN.

6. **ATTACHE DE CABINET**

Monsieur **AHMADOU DIALLO**, précédemment Attaché de cabinet à l'ex Ministère de l'Energie et de l'Environnement.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 17 JUIN 1997


GENERAL LANSANA CONTE